Déclaration au titre de l'article L. 233-8 II du Code de Commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social de la Société au 31 octobre 2026

Date	Nombre d'actions[1] composant le capital	Nombre théorique de droits de votes[2]
31/10/2026	179 404 122	179 404 122

*

* *

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.
Le Groupe a enregistré 18,7 milliards d'euros de primes en 2025. Représenté à travers plus de 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 150 pays.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

Relations Presse
Alexandre Garcia
media@scor.com

Relations Investisseurs
Thomas Fossard
InvestorRelations@scor.com

Retrouvez-nous sur
LinkedIn

Certifié avec wiztrust
L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust. Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.

[1] Chacune de 7,8769723 euros de valeur nominale
[2] Le nombre brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (Art. 223-11 du Règlement Général de l'AMF)